

La question des migrants chez Gérard Collomb

Parmi les dossiers chauds du nouveau ministre de l'Intérieur et toujours maire de Lyon, on trouve, bien placée dans la pile, la question des migrants.

Par [Laurent Burlet](#) publié le 18/05/2017 à 16h41

658 visites [1 réaction](#)

Pour comprendre la pensée de Gérard Collomb en matière migratoire, nous revenons sur cinq déclarations marquantes au cours de ses quatre dernières années à la tête de la Ville et de la Métropole de Lyon.

Concernant la question des migrants, rien de nouveau à attendre du ministre de l'Intérieur, si on se fie à ce qu'il a développé en tant que sénateur-maire de Lyon.

Une seule boussole : « respecter le droit d'asile stricto-sensu » et expulser ceux « venus pour des raisons économiques ».

Adepte de la théorie de « l'appel d'air », il a mis en place depuis de longues années une politique de lutte contre les campements et les squats de migrants.

Et ceux qui critiqueraient cette manière de voir sont automatiquement qualifiés « d'irresponsables ».

1. Les familles albanaises chassées des squares : « Pour interrompre les filières de passeurs »

Depuis février 2017, des familles albanaises en demande d'asile se font expulser par la Ville de Lyon des squares où elles installent leurs tentes. [Les associations protestent](#) et rappellent que ces personnes ont un droit à l'hébergement.

Mais la politique municipale ne varie pas. [La première évacuation](#), en février dernier, s'était opérée sous prétexte de « travaux concernant la réfection des pelouses ».

Aujourd'hui, dans un quatrième square du 3ème arrondissement, [un campement d'une cinquantaine de tentes est sous le coup d'une mesure d'expulsion](#).

Le 16 janvier dernier, en conseil municipal, Gérard Collomb avait longuement développé sa vision de la prise en charge des sans-abri étrangers à Lyon. Il prenait la parole, répondant à [de nombreuses voix qui critiquaient les atermoiements de la municipalité pour ouvrir un deuxième gymnase](#), dans le but de mettre à l'abri les SDF alors que les températures étaient négatives.

« Dans cette question difficile, il faut regarder la réalité. (...) Je vais indiquer ce que je pense et ce que nous faisons. »

Il rappelait que « la première nationalité » des demandeurs d'asile présents à Lyon est albanaise, « première catégorie » dans le premier gymnase ouvert cet hiver.

« Lorsqu'on pense demandeurs d'asile, on pense événements au Moyen-Orient, Syrie et Irak. Non, la première nationalité concernée est albanaise. Là où, d'après ce que je sais, il n'y a pas pour le moment une guerre terrible ».

Et d'ajouter :

« Il faut être lucide là-dessus. Il y a des pauvres gens et il faut les prendre en compte mais il y a aussi des filières organisées, qui sont des filières criminelles et qui profitent des failles de nos systèmes. La faille de notre système français est que pour reconnaître qui est un vrai demandeur d'asile et qui ne l'est pas, il faut des semaines et des mois. Quand, en Allemagne voisine, ça prend sept jours.

Sur la population dont je parlais, qui, in fine, a le droit d'asile, c'est à peu près 10% de la population recensée. Les autres, les 90%, restent presque tous dans notre pays. Donc si on ne veut pas que demain les gens disent « on ne veut plus du droit d'asile », il faut le respecter stricto sensu. »

Il déclinait alors sa doctrine en matière d'hébergement de ces migrants : une prise en charge humanitaire.

« En dépit de ce que je viens de dire, même si elles sont en situation irrégulière, je ne veux pas qu'elles meurent à la rue. »

Il annonçait alors l'ouverture d'[un deuxième gymnase](#) et, dans le même temps, que le parc allait être « gardien » pour interrompre « les filières de passeurs albanais » qui font du square, selon le maire, une « première arrivée dans l'agglomération lyonnaise ».

Voir la vidéo du conseil municipal à 2h54'

2. Demandeurs d'asile : « on peut gérer jusqu'à un certain chiffre »

En septembre 2015, quand les municipalités étaient incitées par le ministre de l'Intérieur de l'époque, Bernard Cazeneuve, à se « mobiliser pour accueillir des réfugiés », [Gérard Collomb s'était montré très discret](#).

Un an plus tard, au sujet de la relocalisation des migrants de Calais, il fallait toujours tendre le micro au maire de Lyon pour qu'il réagisse.

[Interrogé par Rue89Lyon](#), Gérard Collomb voulait surtout apparaître comme un homme qui veut maîtriser les « flux migratoires » :

« Il faut faire cette répartition (des migrants de Calais, ndlr) avec le sens de la responsabilité. Nous devons prendre en charge ceux qui doivent bénéficier du droit d'asile, qui sont des réfugiés politiques et qui risquent leur vie dans leur pays.

Et en même temps, il ne faut pas créer des situations qui deviendraient ingérables. On peut gérer jusqu'à un certain chiffre.

Après, ça favorise les prises de positions contraires : des gens qui se replient sur eux-mêmes et la naissance des populismes. Je rappelle qu'on est passé en l'espace de 2 ou 3 ans de 170 millions à 240 millions de personnes migrantes ».

Et d'ajouter :

« Il est clair qu'à Calais, il y a de tout : des gens en situation de fragilité et d'autres venus par opportunité. »

Il avait finalement annoncé que la Métropole de Lyon allait accueillir 200 des migrants de Calais.



Gérard Collomb répondant aux questions de RCF au sujet du lancement du dispositif « Tous unis, tous solidaires » le 22 septembre 2016. ©LB/Rue89Lyon

3. « Il est très difficile d'expulser un étranger en situation irrégulière. Ce qui n'est pas normal dans un État de droit »

La veille de notre interview à propos de la relocalisation des migrants de Calais, le sénateur-maire de Lyon avait lourdement insisté, au micro de Guillaume Durand, sur Radio Classique (ci-après, à 8'), sur cette idée de renvoyer les déboutés du droit d'asile :

« Pour ceux qui viennent pour des raisons autres [...] qui, au bout de quelques temps, sont déboutés de l'asile, il faut qu'on puisse les renvoyer chez eux. On ne peut pas faire face à des flux qui viennent pour des raisons économiques ».

Il avait développé cette idée, en évoquant les tribunaux administratifs qu'il connaît bien puisque sa femme Caroline Collomb est juge administrative. Ce sont devant ces tribunaux que les étrangers, qui ont reçu une obligation de quitter le territoire, contestent leur expulsion :

« Si vous regardez les tribunaux administratifs, 60% de leur activité est constituée par le droit des étrangers. Parce que se sont perpétués dans notre pays, au travers des différents gouvernements, des systèmes qui font qu'il est très difficile d'expulser un étranger en situation irrégulière. Ce qui n'est pas normal dans un État de droit ».

4. Fermer la fontaine d'un jardin public pour « ne pas laisser des gens s'installer »

Dans la chaleur de l'été lyonnais, au début du mois d'août 2017, la Ville de Lyon a fermé les deux fontaines publiques du jardin des Chartreux (1er arrondissement), en raison de la présence de sept familles Roms qui campaient sur le trottoir, le long du parc.

La maire de l'arrondissement et première opposante à la gauche de Gérard Collomb est montée au créneau. Nathalie Perrin-Gilbert a même saisi le Défenseur des droits sur le sujet, à propos de « la privation d'un bien fondamental : l'eau ».

À la suite d'un premier article paru dans le Progrès, le maire de Lyon, en vacances, a contacté la rédaction du quotidien local pour préciser sa position :

« On ne veut pas que se reproduise au jardin des Chartreux ce qui s'était produit il y a trois ans place Carnot (des familles albanaises avaient installé des campement dans ce quartier avant d'être hébergées, ndlr). Une famille s'était installée, puis trois, puis dix. Progressivement, toute la place était squattée. On ne laissera pas des gens s'installer aux Chartreux. »

Une volonté réaffirmée à ce moment par le maire :

« L'an dernier, on avait enlevé les voitures... Mais regardez, l'après-midi, les hommes sont sur place tandis que les femmes et les enfants vont dans la Presqu'île se livrer à des activités diverses... »

Le Progrès rappelait que Gérard Collomb « se place clairement du côté des anti appel d'air » :

« Si l'on continue sans cesse d'ajouter des places d'hébergement, le flux continue sans cesse. Tous les maires qui ont laissé faire se sont retrouvés dans des situations épouvantables », affirmait-il. « Ce n'est ni la première fois, ni la dernière que les élus du 1er arrondissement font preuve d'irresponsabilité. »

5. À propos des Roms : « nous ne pouvons pas accueillir tous ceux qui rencontrent des difficultés dans le monde »

Le voeu de ne prendre en charge que les demandeurs d'asile, et dans une proportion limitée, n'est pas nouvelle. Gérard Collomb l'avait exprimé fortement il y a quatre ans, à la suite de l'incendie d'un squat de Roms qui avait causé la mort de trois personnes.

Lors d'une conférence de presse, au lendemain du drame, il avait appelé chacun à avoir une « attitude responsable » (déjà) :

« La France a une grande tradition d'accueil. Mais ceux qu'elle accueille, elle doit le faire dignement. Le Grand Lyon fait beaucoup d'efforts mais nous ne pouvons pas accueillir tous ceux qui rencontrent des difficultés dans le monde ».

Il souhaitait que le gouvernement mène une « action déterminée » dans deux directions :

- La poursuite des démantèlements de squats. Car « les gens squatteux au péril de leur vie ».
- Résoudre « les problèmes des Roms » dans leur pays d'origine pour « qu'ils ne viennent pas à Lyon ». Collomb appelait le Premier ministre à prendre exemple sur le [programme de coopération décentralisée](#) mené par le Grand Lyon, à Tinca, en Roumanie.

Gérard Collomb ne faisait pas mention du programme d'intégration des Roms à Lyon, nommé [Andatu](#), piloté par la préfecture du Rhône. Il avait été lancé très discrètement. Une question de choix, donc.